

**LA XVI^e
JOURNÉE
NATIONALE**

Justice pour les Gitans et les Tziganes

La situation des communautés gitanes et tziganes en France pose des problèmes qui relèvent à la fois de la lutte contre

les préjugés raciaux et du respect de l'égalité des droits pour tous.

Il convient qu'un effort spécial soit accompli pour mieux faire connaître à la population française la vie réelle des Gitans et Tziganes et les raisons historiques et sociales de leurs particularités.

Nous devons les aider à obtenir que la loi de 1912 concernant les nomades soit abolie et que des lieux de stationnement soient prévus et aménagés permettant aux itinérants de se déplacer sans autres dispositions administratives que celles qui sont appliquées généralement aux autres catégories similaires (campeurs, etc.).

Des représentants des Gitans et Tziganes doivent être appelés à participer à l'organisation et au contrôle de ces lieux de stationnement.

La scolarisation des enfants de ces communautés doit être réalisée en tenant compte des conditions de vie spéciales de leurs parents.

Il faut supprimer le carnet anthropométrique, la carte

d'identité nationale, comme pour tous les autres Français, devant suffire.

La création d'ateliers artisanaux de type coopératif doit permettre de résoudre les difficultés de beaucoup de Gitans et Tziganes dans l'exercice de leur profession.

Comme les juifs, les Gitans et Tziganes ont été systématiquement déportés et exterminés par les nazis lors de la dernière guerre. Outre le respect de leurs droits comme pour toutes les victimes du génocide, il serait juste que soit érigé un monument aux martyrs gitans et tziganes.

Notre soutien aux revendications ci-dessus doit être dépourvu de tout paternalisme; c'est dans leurs propres rangs que doivent se trouver les meilleurs défenseurs des Gitans et Tziganes.

Enfin, plutôt que de paraître apporter une solution à leurs problèmes en préconisant la sédentarisation des Gitans et Tziganes, nous pensons qu'il vaut mieux que soient données au moins toutes facilités législatives et administratives à ceux d'entre eux qui veulent effectivement renoncer à la vie nomade, sans que soient pour autant brimés ceux qui veulent continuer à vivre de façon traditionnelle, pourvu qu'ils respectent des lois qui leur rendraient justice.



Roger MARIA

« **N**OUS avons voulu, en ce qui concerne les Gitans et Tziganes, aller pour ainsi dire tout droit au problème de l'égalité des droits les concernant par rapport au reste de la population », commence Roger MARIA, rapporteur, après M^e Schapira, de la commission sur les formes et manifestations du racisme.

Il y a environ 300.000 Gitans et Tziganes en France, dont plus de la moitié sont sédentaires, les autres étant nomades. Il faut que chacun d'entre eux soit libre de faire ce choix; les sédentaires doivent bénéficier « des garanties de la loi et des règlements administratifs réellement appliqués », supprimant en particulier toute discrimination dans le travail; les nomades, eux, doivent obtenir la suppression de la loi discriminatoire de 1912.

De toute façon, poursuit Roger Maria, si une évolution se produit dans leurs rangs, il faut que pour l'essentiel ce soit l'œuvre des Gitans et Tziganes eux-mêmes. Les hommes et les femmes qui se

lèvent parmi eux pour transformer les conditions de vie de ceux de leurs frères qui le désirent déjà, doivent être compris, écoutés. Nous avons voulu que l'action antiraciste tienne compte de la nécessaire compréhension qui doit se répandre de plus en plus dans la population française, car s'il est une population diverse, très méconnue, sur laquelle on dil les pites absurdes, c'est bien celle des Gitans et Tziganes. »

Le rapporteur aborde ensuite le problème des revendications de Gitans; droit de stationner sur des terrains précis, administrés et organisés par les Gitans eux-mêmes; suppression du carnet anthropométrique, « vieille habitude policière qui fait d'eux une catégorie réputée dangereuse et donc sujette à une surveillance aggravée par la nécessité de se présenter comme des malfaiteurs auprès de la gendarmerie là où des Français n'ont pas à le faire »; scolarisation des enfants suivant le procédé employé pour les enfants de la hôtellerie; « création de coo-

pératives artisanales permettant aux Gitans de se transformer par rapport aux conditions de l'époque ».

Et enfin, Roger Maria insiste sur la nécessité de reconnaître aux Gitans, assassinés par milliers dans les camps de concentration, « leurs droits aux dommages de guerre, aux indemnités, comme pour tous ceux qui ont subi les conséquences du racisme hitlérien », et de les aider, étant donné les difficultés auxquelles ils se heurtent, à cause de leur manque d'habitude des formalités administratives, et leur dispersion.

D'autre part, un monument devrait être érigé en France, qui perpétue la mémoire des martyrs gitans et tziganes « et puisqu'il s'agit de notre pays, je rappelle, poursuit l'orateur, que plus de la moitié des Gitans et Tziganes résidant en France sont tout simplement des citoyens français, comme vous et moi, des citoyens français qui paient l'impôt, qui font le service militaire et qui subissent malgré tout des discriminations. »

Léon GRINER:

« La solidarité du MRAP de Belgique »

« Il est vrai que le M.R.A.P. n'existe pas depuis longtemps en Belgique, s'exclame Léon Griner, qui en est l'un des animateurs. C'est donc le moment de rappeler son existence — surtout — à certains de mes amis belges qui se trouvent présents dans la salle. Si diverses circonstances ont fait qu'ils ne l'ont pas encore rejoint, je souhaite qu'après ces assises ils viennent nous aider dans la lutte fraternelle qui doit nous unir. »

Parlant au nom du Comité contre la prescription, qui réunit en Belgique quelques trente-cinq organisations de toutes tendances, Léon Griner rappelle le grand succès qu'ont remporté les manifestations organisées pour réclamer l'imprescriptibilité des crimes de guerre, insiste sur la nécessité de continuer la lutte et assure notre Mouvement de l'active solidarité de son homologue belge dans le combat qui nous est commun.

M. CREMIEU-ALCAN

« Faim et civilisation »

« Au nom de l'Association Française de Lutte contre la Faim (ASCOFAM) dont il est le président, M. CREMIEU-ALCAN affirme :

« Une des formes les plus graves du racisme est la situation de deux milliards d'hommes sur trois milliards qui peuplent la terre. En effet, deux races ainsi se trouvent en présence — la minoritaire, qui veut maintenir son emprise sur la majorité, les peuples nantis qui continuent leurs époussements de colons à l'égard des peuples du Tiers-Monde. »

La Campagne Mondiale contre la Faim n'est pas, souligne M. Crémieu-Alcan « une collecte de surplus et des distributions charitables ».

Les jeunes qui participent aux campagnes contre la faim savent d'ailleurs que seule la prise de conscience de l'opinion publique peut créer une « fraternité équitable ».

« Il est nécessaire, que par tous les moyens, la jeunesse vivante et agissante participe à cette croisade », affirme encore M. Crémieu-Alcan avant de conclure :

« La justice l'exige — mais aussi et surtout la sécurité — car sinon, en face des explosions de colère inévitables des malheureux peuples chez lesquels la démographie galopante aggrave sans cesse la situation effroyable, joueront inévitablement les explosions des militaires désireux de sauvegarder la minorité; et le jour des retombées atomiques, ce sera la grande paix des cimetières qui viendra anéantir tous ceux qui avaient pensé que tous les hommes ne sont pas avant tout une même race. »

Le Professeur Hubert DESCHAMPS



« Racisme et décolonisation »

« Les préjugés ne sont pas éternels, mais ils ont la vie dure, commence M. Hubert DESCHAMPS, professeur à la Sorbonne. Après la grande crise hystérique du nazisme, le racisme n'est pas totalement mort; la violence a laissé des séquelles de violence, et la haine des foyers de haine, toujours virulents, toujours dangereux. C'est la tâche primordiale et l'honneur du M.R.A.P. de veiller à les dénoncer, à les combattre, à les empêcher de faire à nouveau flamber les peuples et l'humanité. »

M. Deschamps va s'attacher à démontrer comment au « racisme plus ou moins inconscient des époques coloniales a succédé un racisme de la décolonisation, fait de sentiments de dépit, de crainte et de colère, exploités par les professionnels de la réaction, de la xénophobie et de l'égoïsme national » et dont il faut dénoncer les slogans.

« Premier slogan : la décolonisation ne serait rien d'autre que la mise en accusation de l'homme blanc », « un phénomène racial antihumain ». La lutte contre les peuples de couleur qui aspirent à la liberté serait donc une légitime défense de la civilisation blanche, occidentale et, ajoute-t-on, chrétienne.

« Deuxième slogan : la guerre des races de couleur va nous submerger », poursuit M. Deschamps qui exprime le souhait de voir « le racisme, conçu sous l'angle de la domination, faire place à des rapports entre individus » où les différences physiques « n'auraient pas une part déterminante ».

M. Deschamps aborde le troisième thème : le gauchillage, la ruine intérieure de la France qu'entraînerait l'aide aux pays sous-développés.

« Rendre responsable des insuffisances intellectuelles françaises la seule coopération avec les pays d'outre-mer, est une plaisanterie. Elle nous coûte, dit-on, 2 % du revenu national », précise M. Deschamps.

« Aussi bien, tout n'est-il pas dans cette aide, ajoute-t-il, charité au calcul politique. Les industriels et les techniciens français en bénéficient. »

« Quatrième thème de lamentations : l'exotisme et la contamination. » L'orateur explique que les travailleurs immigrés, noirs et blancs, en occupant des emplois de qualité inférieure ne représentent pas une concurrence mais que « ce sous-prolétariat permet au contraire la promotion des services français vers les emplois spécialisés »; qu'il est colonieux « de rendre les travailleurs algériens responsables de tous les crimes et de toutes les maladies contagieuses. »

« Cinquième thème raciste : l'égoïsme saisi sur le plan culturel. L'Université française manque de maîtres, mais on les prodigue, dit-on, aux pays d'outre-mer. »

« Or les Universités locales ont justement pour but de développer le nombre des enseignants autochtones, qui réduiraient par la suite les besoins en maîtres français. Au surplus, il paraît étrange que l'on refuse la diffusion de la culture française au nom du nationalisme français. »

Enfin, un dernier thème, « le plus coriace, le plus simple, le centre même de la pensée raciste, le cœur du système : l'infériorité raciale. Les sous-développés seraient des « sous-capables ». »

Or, rappelle M. Deschamps, de nombreux travaux de psychologues ont démontré que « l'infériorité psychique tenant à une race est une légende. Les retards d'évolution tiennent à des causes géographiques, historiques, sociologiques, et surtout au manque de contact extérieur, à l'isolement. »

Les moyens de communication rapides tendant à affaiblir les diversités, « l'Histoire, conclut M. Deschamps, qu'on le regrette ou non, court vers l'unité du globe ». »

Kronenbourg

Le grand nom des bières d'Alsace

LEOPOLD

LA GRANDE BIÈRE DE BRUXELLES

ont été choisies pour vous par

FORMONT

Tél. : 205-89.39

10, rue Pajol, PARIS (18^e)